



## Association pour le Parc naturel régional du Doubs Administration communale - 2336 Les Bois

Tél/fax : 032 853 43 80

e-mail : [pnr.doubs@bluewin.ch](mailto:pnr.doubs@bluewin.ch)

---

# Info no 1

## Constitution du comité

Président : en suspens  
Vice-président : M. Ph. Léchaire, président des Brenets  
Secrétaire : Mme N. Houriet, Jura-Tourisme  
Caissier : M. Bilat, caissier de la commune des Bois

Membres : M. Ch. Augsburg, président de La Chaux-de-Fonds  
M. M. Cuenat, conseiller communal, Le Noirmont  
M. C. Chèvre, conseiller communal, Saignelégier  
M. E. Desboeufs, conseiller communal, St-Ursanne  
M. J. Maître, Chambre jurassienne d'agriculture  
Mme V. Andréoli, WWF Jura  
Mme L. Merguin, Pro Natura Jura  
M. J.-M. Fahrni, Féd. neuch. des pêcheurs en rivière

Le comité devra encore être complété par des représentants du Clos du Doubs, du cercle no 5 (Lajoux, Saulcy, St-Brais, Montfaverger ) et des forestiers.

Vérificateurs des comptes :  
M. B. Bouverat, caissier de Saignelégier  
M. J.-M. Paratte, caissier du Noirmont

## Adresses de l'Association

Le courrier de l'Association peut être envoyé à:

Administration communale  
2336 Les Bois

ou à Mme Gisèle Ory  
Directrice de projet  
Ch. de la Marnière 4  
2054 Chézard-St-Martin

tél/fax : 032 853 43 80  
mail : [pnr.doubs@bluewin.ch](mailto:pnr.doubs@bluewin.ch)

Le CCP est le suivant

Association pour le Parc naturel régional du Doubs  
2336 Les Bois  
17-208511-9

## Questions financières

L'Association a pour priorité d'asseoir le projet financièrement.

- Elle peut déjà compter sur l'aide du WWF Suisse qui a débloqué un crédit de 100 000.- par an.
- La Fondation Thies a versé 50 000.- pour lancer le projet.
- En outre, une demande de financement par Regio+ a été déposée auprès de la Confédération.
- Des démarches seront effectuées auprès des cantons.
- Enfin, les bulletins de versement seront envoyés aux communes et aux sociétés membres de l'Association en mars, afin qu'elles puissent s'acquitter de leur cotisation 2000.

## Contacts pris

Le comité désire se faire mieux connaître, en particulier dans toute la région concernée par le projet de Parc. C'est actuellement une priorité.

- Plusieurs séances d'information ont eu lieu pour les communes qui l'ont demandé. Nous rappelons que Mme G. Ory se tient à la disposition de toute personne, ou société, qui désire organiser une soirée d'information sur ce thème, par exemple à l'occasion d'une Assemblée générale ou qui souhaite publier un article sur ce sujet dans un journal ou dans son bulletin de société.
- Des contacts ont été pris avec les organisations qui pourraient être concernées par le projet. Des informations leur ont été fournies. Une vingtaine ont déjà demandé leur adhésion à notre Association.
- Des rencontres ont également eu lieu avec plusieurs personnalités françaises, qui se sont montrées intéressées et qui cherchent à lancer ce débat en France.

## Organisation du travail

Les questions pratiques et financières réglées, le comité va s'atteler à la rédaction de la Charte du futur Parc. Les Chartes des Parcs du Morvan et du Haut-Jura sont à disposition à titre d'exemples. Elles peuvent être demandées en écrivant à l'Association.

Les Bois, janvier 2000